Site: http://syndicatcgtsidel.hautetfort.com

Tract d'information n°287 financé par les cotisations syndicales / octobre 2013



POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI RETRAITE



Pour une autre réforme des retraites :

- Pour le retour aux 60 ans.
- Pour une pension égale à 75% du salaire et pas inférieure au SMIC.
- Pour un départ anticipé pour les salariés exposés aux métiers pénibles.
- Contre l'allongement de la durée de cotisations.

Le parlement vote en ce moment même une nouvelle contre-réforme des retraites, qui poursuit et aggrave les réformes précédentes.

Avec le nouvel allongement de la durée de cotisation, (qui concerne les salarié-es né-es à partir de 1958), la possibilité d'une retraite complète pour les jeunes générations s'éloigne encore ! Augmenter la durée de cotisation, c'est programmer la baisse des pensions pour ceux qui sont touchés par le chômage, pour les plus jeunes entrés plus tard dans la vie professionnelle, pour les «carrières courtes», en majorité des femmes.

Cette réforme sera intégralement payée par les salarié-es et les retraité-es :

L'augmentation des cotisations pour les salarié-es organisera une nouvelle baisse du pouvoir d'achat, alors que l'augmentation des cotisations patronales sera intégralement compensée par la baisse des cotisations de la branche famille !

Quant aux retraité-es, ils verront leur pension revalorisée au 1er octobre au lieu du 1er avril.

Une autre réforme des retraites est possible et nécessaire!

Une autre répartition des richesses permettrait :

- de prendre des mesures pour les jeunes avec la prise en compte les années de formation, d'apprentissage ou de stages,
- d'établir une égalité salariale entre les femmes et les hommes et un traitement égalitaire pour le montant des retraites,
- d'assurer une retraite à taux plein à 60 ans pour toutes et tous,
- d'assurer un niveau de pension de 75% des derniers revenus

Besoins de financement	Affectation possible de ressources nouvelles
7 milliards (et même 20 milliards en 2020)	• 50 à 80 milliards d'euros de fraude fiscale chaque année,
	• 230 milliards d'euros de dividendes distribués en 2012,
	• 130 à 180 milliards d'euros par an sont passés de la poche des salariés à celle des détenteurs de capitaux
	 Le patrimoine des 500 plus grosses fortunes a augmenté de 25% en un an (+ 70 milliards)

Tous et toutes ensemble,

mobilisons-nous pour imposer une autre réforme des retraites!

Mardi 15 OCTOBRE 10h à la CCI du Havre

Chez SIDEL, Grève de 9h30 à 12h30.